



Le calvaire des Cherpillod et de leurs bêtes s'achève enfin

Il y a quatre ans, la ferme de ces agriculteurs de la Broye était ravagée par les flammes

Ces prochaines nuits, Yvan Cherpillod dormira enfin mieux. Plus besoin de s'inquiéter à chaque bruit que font ses vaches forcées de dormir dehors. Quatre ans que ça dure, ce calvaire.

Parce que le 8 janvier 2015, les flammes leur ont tout pris. La famille de Vulliens s'est alors retrouvée sans toit. Et les

69 vaches et 26 veaux, heureusement sauvés, ont perdu la chaleur de leur étable. Un drame qui avait créé un élan de solidarité incroyable au village.

Mais ce n'était que le début des ennuis. Pour reconstruire leur domaine, les Cherpillod ont dû faire face à quatre années de procédures juridiques. La faute à

Point fort, page 3

Récit Ils ont dû mener une bataille juridique pendant quatre ans

Projet À terme, 80 vaches occuperont la nouvelle étable

un voisin récalcitrant craignant des nuisances olfactives et un impact visuel trop important du bâtiment. Il a fallu porter l'affaire jusqu'au Tribunal fédéral pour que la famille d'agriculteurs de la Broye puisse enfin reprendre sa vie d'avant.

Alors mardi dernier, lorsque les premières vaches ont franchi la porte de

l'étable flambant neuve des Cherpillod, l'émotion était forte. «Quand elles crèvent de faim et ont les pattes au froid, elles font moins les charognes pour rentrer», commentait le fils Gary, entouré pour l'occasion de villageois venus prêter main-forte ou simplement soutenir la famille.

Étable

Le bétail de la famille Cherpillod, de Vuilliens, a pris possession mardi de la nouvelle étable construite sur le domaine Mon Désir pour remplacer l'ancienne infrastructure détruite par un incendie, le 8 janvier 2015.



**Quatre ans après le feu,
les bêtes sont de retour**

Touchée par un incendie en janvier 2015, la famille Cherpillod, de Vulliens, a enfin pu remettre ses bêtes à couvert mardi, après une longue bataille judiciaire avec un voisin

Sébastien Galliker Textes
Jean-Paul Guinnard Photo

L'instant est solennel. Dans le froid mordant de ce mardi 18 décembre, les premières vaches franchissent la porte de l'étable de la famille Cherpillod. Alors que le fils, Gary, mène le troupeau qui était resté en extérieur faute de solution durable depuis l'incendie de janvier 2015, le papa, Yvan, veille au grain du coin de l'œil. Les bêtes pourraient être désorientées de retrouver enfin un toit, mais elles semblent au contraire pressées d'en finir avec leur calvaire. «On verra si elles disent merci, mais en tout cas, on voit qu'elles étaient contentes de venir à couvert, elles sont rentrées sans problème», commente le chef de famille, plein d'émotion.

Il y a quatre ans, une nuit d'hiver, la plus grande ferme du village de Vulliens, sur les hauts de Moudon, partait en fumée. Les bêtes ont heureusement pu être sauvées, mais la famille perdait quasi tout. Son exploitation et son logement. Contre son gré, elle devra aussi apprendre la patience, car c'est le début d'une longue bataille juridique pour pouvoir reconstruire le domaine Mon Désir (*lire encadré*). Pendant ce temps, les bêtes sont contraintes de dormir dehors ou placées chez ceux qui peuvent les accueillir, souvent dans d'anciennes fermes plus aux normes.

Les premières locataires des lieux n'ont donc pas traîné pour s'installer dans leurs logettes modernes. «Quand elles crèvent de faim et ont les pattes au froid, elles font moins les charognes pour

rentrer», commente Gary, entouré pour l'occasion de villageois venus prêter main-forte ou simplement soutenir la famille. «On dormira mieux les prochaines nuits en n'ayant plus à les entendre rester dehors. Ces derniers jours, elles sont sorties du parc au moins deux fois», glisse le papa, soulagé.

Un village en liesse
L'instant était attendu depuis le 2 août dernier, quand la famille a gagné sur toute la ligne contre un voisin récalcitrant ayant porté l'affaire jusqu'au Tribunal fédéral. «Ce jour-là, on a invité quelques

voisins et allumé deux trois vésuves et fusées», sourit la maman, Marilyn. Au lendemain de la fête nationale, tout un village, qui a toujours soutenu la famille, est en liesse. À l'exception du dernier recourant. «C'est inimaginable tous les tracas qu'il a fallu endurer juste pour revenir chez nous et pouvoir retrouver notre outil de travail», ajoute la maman, tout en servant une tasse de thé réconfortante à chacun. Craignant des nuisances olfactives et un impact visuel trop important du bâtiment, un voisin a fait traîner la procédure. Il s'inquiétait notamment aussi de la réverbération des panneaux solai-

res, des dimensions de la fosse à purin, et pointait du doigt des distances de construction qui ne seraient pas respectées.

Si la nouvelle étable sera plus grande que l'ancienne, c'est parce que les normes de détention ne sont plus les mêmes, et c'est aussi pour des questions de rentabilité. Communautaire, l'espace permettra à Yvan et à deux de ses fils, Gary et Eddy, d'y abriter leur cheptel, mais il sera aussi utilisé par deux autres familles d'agriculteurs du village, les Nicod. Le jeune bétail pourra être abrité dans la structure. Quelque 80 vaches y stationneront et produiront notamment 500 000 kg de lait qui seront transformés en gruyère AOP au sein de la nouvelle fromagerie d'Ussières, mise en service ces jours à Ropraz. Autant dire que c'est toute une région qui espérait un dénouement favorable.

«Aller jusqu'au bout»
Tout n'a pas été rose pendant ces quatre ans pour les Cherpillod, mais ceux-ci n'ont jamais baissé les bras. «Nous avions déjà transformé l'exploitation en 1988 quand nous l'avons reprise, puis construit la première étable communautaire, qui a brûlé en 2000, donc on pensait qu'il ne fallait pas reconstruire pour nous, détaille Marilyn. Mais comme nos enfants ne se voyaient pas faire autre chose, il a toujours été clair à nos yeux qu'on irait jusqu'au bout.» Pour livrer son lait dès janvier, la famille a pris le risque de commencer la construction du bâtiment avant le jugement fédéral. «C'était nécessaire pour arriver dans les temps et c'était possible car notre voisin n'avait pas de-

mandé d'effet suspensif le temps de la procédure», poursuit le patriarche. Bien entendu, l'opposant a d'emblée entrepris une nouvelle démarche juridique pour faire stopper les travaux, à laquelle il lui a été répondu que les Cherpillod avaient connaissance des risques en cas de jugement négatif du TF. Ce qui n'arriva pas. Le jugement d'août a aussi autorisé la Commune de Vulliens à délivrer le permis de construire pour la nouvelle habitation des deux fils, également bloquée par la procédure. Courant novembre, tout nouveau rebondissement judiciaire pouvait enfin être exclu. «On n'y croyait même pas vraiment et au lieu de déboucher le mousseux, on s'est contenté de chocolats au champagne», sourit Marilyn.

Le sapin sous la voûte
D'ici à la fin de l'année prochaine, la famille Cherpillod devrait pouvoir récupérer tout ce qu'elle a perdu dans le brasier en ce maudit 8 janvier 2015. Pour ne pas oublier le passé, des éléments des ruines composent les nouvelles constructions. La voûte en molasse a été démontée pierre par pierre et reconstruite à l'entrée de l'étable. Comme il y a quelques années, Marilyn a installé un arbre de Noël sous le passage. Le mur du fourneau en molasse de 1891 qui se trouvait dans «la chambre de devant» de l'ancienne habitation est aussi encastré dans la construction, à côté de l'un des trois anciens œils-de-bœuf. Un autre a pris place dans la nouvelle maison des parents, tandis que le troisième décorera l'habitation de Gary et Eddy. Mais il y a encore du pain sur la planche pour tout mettre en or-

dre. Une traite mobile a été installée vendredi pour les premiers jours, sachant que l'étable n'est de loin pas encore aménagée, mais que les vaches à traire arriveront entre les Fêtes. Le bétail n'ayant pas encore de crèches, des caillebotis recouverts de sable, puis de paille, ont été installés. Les solivages pour abriter fourrage et paille doivent être construits courant janvier. Les cellules pourront ensuite être achevées.

«On espère avoir terminé la ferme au printemps et la maison de nos enfants en fin d'année», pronostique Yvan, avant de reprendre sa meuleuse pour couper d'anciens fers à béton, histoire d'éviter que les vaches ne se blessent. Alors que Gary s'affaire dans le poulailler voisin, Eddy a repris la fourche pour pousser du foin aux premières bêtes de la ferme. Quant au troisième fils, Ryan, il semble bien décidé à entreprendre une formation agricole dès l'été 2020, à l'issue de sa scolarité obligatoire. «Cette journée est un recommencement pour tous, conclut Marilyn. Certaines des bêtes n'ont jamais mis les pieds dans une étable et pour nous aussi c'est un changement. Enfin, c'est surtout l'inauguration d'un nouveau bâtiment.»

Tracas juridiques

8 janvier 2015 Alors qu'Yvan et Marilyn Cherpillod sont en vacances à l'étranger, un incendie détruit leur maison d'habitation et le rural. Avec l'aide des pompiers, un employé agricole et leur plus jeune fils, Ryan (11 ans), parviennent à sauver 69 vaches et 26 veaux, ainsi que les autres bâtiments du domaine Mon Désir.
12 mai 2016 La Commune de Vulliens délivre un permis de construire au nouveau projet de ferme soumis à l'enquête publique à l'automne 2015, après avoir levé les oppositions.
8 juin 2016 Craignant les nuisances olfactives et un impact visuel trop important du bâtiment qui fera désormais 100 mètres de long contre 70 auparavant – pour notamment s'adapter aux nouvelles normes –, un voisin dépose un recours au Tribunal cantonal.

5 mai 2017 Le recours est balayé par le tribunal.
7 juin 2017 Un nouveau recours est déposé devant le Tribunal fédéral.
9 mars 2018 Aucun effet suspensif n'ayant été demandé, la famille Cherpillod décide d'entreprendre la construction de l'étable à ses risques, afin de pouvoir la mettre en service en fin d'année. Le voisin tentera de faire stopper le chantier, sans succès.
2 août 2018 Le Tribunal fédéral confirme la décision cantonale. Tout le village est en liesse.
18 décembre 2018 Disséminées en plusieurs lieux provisoires et dans les vergers voisins, les premières bêtes sont de retour dans la ferme des Cherpillod.
2019 L'aménagement de la ferme devrait se terminer au printemps et celle de la maison d'habitation en fin d'année, si tout va bien.

Sur le web aujourd'hui



● **Vidéo**
Visitez la nouvelle ferme et rencontrez deux membres de la famille Cherpillod, Gary et Marilyn